



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

INFORMATION

En 2024, une permanence fiscale se tiendra
à Saint-Jean-de-Losne,
France Services, rue de la Liberté
le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30
selon le calendrier suivant :

AVR	MAI	JUIN	SEPT	OCT	NOV	DEC
30	14	04	10	08	05	03

Pour tout renseignement, tout au long de l'année, vous
pouvez vous adresser à :

<u>Pour les impôts</u>	<u>Pour les produits communaux</u>
<p>par téléphone ☎ 0809 401 401 service gratuit + prix d'appel de 8h30 à 19h</p> <p>💻 par messagerie dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr</p> <p>💻 sur impots.gouv.fr pour tous vos services en ligne</p>	<p>cantine, eau, périscolaire...</p> <p>Au Service de Gestion Comptable de Nuits-Saint-Georges</p> <p>☎ 03 45 42 19 18</p> <p>💻 par mél sgc.nuits-saint-georges@dgfip.finances.gouv.fr</p>

Service des impôts des particuliers de Beaune

sip.beaune@dgfip.finances.gouv.fr

☎ 03 45 42 19 20

impots.gouv.fr

un site de la direction générale des Finances publiques

Pour payer en espèces (au maximum 300€), rendez-
vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo :

